

1-IDENTIFICATION

# FICHE DE PRISE DE DÉCISION

IDENTIFIANT UNIQUE:

Direction générale
Comité exécutif

ENV-2019-022

DIRECTION :	ENVIRONNEMENT
SERVICE :	Mise en valeur des écosystèmes
DATE:	27 juin 2019
OBJET:	Dépôt du procès-verbal de la Commission consultative de l'environnement de la réunion du 16 mai 2019
2-ÉTAT DE LA SITU	ATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)
Lors de cette réuni	on de la Commission consultative de l'environnement, les sujets suivants furent traités :
16 mai 2019	
Bilan du pla	n de développement des bornes de recharge (Mélanie Asselin)
• Politique en	vironnementale – démarche proposée (Christian Guay)
	£2
2.1-ORIENTATION	PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)
Prendre acte du prod	ès-verbal
	N
3-ANALYSE DES AL	TERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)
N/A	
	8
4-ÉCHÉANCIER DE	RÉALISATION
N/A	
	8

5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS	DÉCISIONNEL (Justifier la néc	essité du traitement pa	r CE ou CV à cette da	te)
N/A				
6-FINANCEMENT (Coûts/revenus	/impacts budgétaires 2019-20	20-2021)		
Conform Smart our Solomo	-	A-El Al 2-2 baselo	2 0 . III	
	nt RV-2016-16-00 sur le con isponibilité de crédits suffis			
dealth of the same a second to the				
Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	impacts 2021
	Financement dé	jà autorisé par	<u> </u>	
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui 🗌 ou Non 🗍	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné	? Oui 🗌	ou Non 🔲
Compensation requise ?	Oui Ou N/A	Si projet subventions	né, préciser le titre du	programme et %
Titre du programme :				,
6.1-FINANCEMENT - SECTION F	RÉSERVÉE AUX FINANCES (n	e rien inscrire dans c	ette section)	
MONTANT DES COÛTS ARRONI	DI:	N	N/A	
INFORMATION PTI:		N/A		
And And Andrew Private Control of the Control of th	tana da dan dan belaran aradan arada - ta p - 1 da	The state of the s		
Autorisati	on de financement à obteni	r et source de financ	ement proposée	
Montant à f	inancer	Source	de financement proj	posée
Commentaires :				

7-PERSONNES CONSULTÉES			
Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en acc	ord?) Date (jj/mm/aa
	18-94 - 92		non, expliquer)
			non, expliquer)
		Oui ou Non (si	non, expliquer)
Explication :			
B-RECOMMANDATION (énoncé)			
ll est recommandé au comité exécutif de de l'environnement.	prendre acte du procès-verb	al de la réunion du 16 mai 20	019 de la Commission consultati
9-LISTE DES PIÈCES JOINTES			
ENV-2019-019 ANNEXE 1 –Procès-verba	de la Commission consultat	ve de l'environnement du 1	6 mai 2019
10-APPROBATIONS/SIGNATURES			
Préparé par (nom complet) :	TI	tre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Christian Guay		Chef de service de la mise en valeur des écosystèmes	
Signature :			
Nom du responsable d'activité budgét	aire Ti	tre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Christian Guay	1	Chef de service de la mise en valeur des	
Signature :			
Recommandé par :	TI	tre d'emploi	Date (Jj/mm/aa)
Signature :			
Nom du directeur/directrice :	π	tre d'emplol	Date (jj/mm/aa)
Jean-Claude Belles-Isles	Directeur	de l'environnement	27-06-2019
Signature :	2C Bel	bl	
SIGNATURI	E DE LA DIRECTION GÉNÉR	ALE	DATE (jj/mm/aa)
	5_		08/08/219



# COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT

### Procès-verbal

Procès-verbal de la séance tenue le 16 mai 2019 à 18h 30 dans la saile Pierre-Dansereau 1 au 996, rue de la Concorde, Lévis, secteur Saint-Romuald

## SONT PRÉSENTS

Mme Fleur Paradis, conseillère municipale, présidente
Mme Karine Lavertu, conseillère municipale, vice-présidente
Mme Esther Poiré, représentante de la communauté
Mme Suzanne Langevin, représentante de la communauté
M. Denis Poirier, représentant de la communauté
M. Jean-Claude Belles-Isles, directeur à la Direction de l'environnement,
M. Christian Guay, chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes

Mme Jacinthe Lavigne, future représentante de la communauté

# SONT EXCUSÉS

Mme Janet Jones, conscillère municipale

### PERSONNES-RESSOURCES

Mme Mélanie Asselin, conseillère en qualité de l'air

#### Ordre du jour

- 1. Vérification du quorum Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal du 28 mars 2019
- 4. Bilan du plan de développement des bornes de recharge (Mélanie Asselin)
- 5. Politique environnementale démarche proposée (Christian Guay)
- 6. Varia
- 7. Date de la prochaine réunion
- Levée de la séance.
- 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 18 h 35 heures.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance du 16 mai est adopté tel que présenté.

3. Approbation du procès-verbal du 28 mars 2019

Le procès-verbal est approuvé.

4. Bilan du plan de développement des bornes de recharge (Mélanie Asselin)

Madame Mélanie Asselin conseillère en qualité de l'air, présente le bilan du plan de déploiement des bornes de recharge sur le territoire de la Ville de Lévis. Elle explique que la Ville a déployé des bornes standards à plusieurs endroits stratégiques de la Ville et qu'une

borne à recharge rapide est présente au complexe pôle Sud. Les statistiques d'utilisation sont bonnes pour la plupart des bornes standards mais la borne rapide est la plus utilisée. Le plan de déploiement se termine en 2020 avec l'installation de bornes standards dans le secteur de la Traverse. Une fois le plan de déploiement complété, la direction de l'environnement recommande de sursoir à toute nouvelle installation tant qu'une évaluation plus poussée des résultats n'aura pas été réalisée. De plus la direction mentionne qu'elle reste à l'affût des nouveaux appels de propositions d'Hydro Québec pour l'installation de bornes de recharge rapide. La Commission est favorable avec les recommandations de la direction de l'environnement.

# 5. Politique environnementale - démarche proposée (Christian Guay)

La direction de l'environnement explique tout d'abord le contexte de la politique environnementale. Il est mentionné que la politique environnementale proposée est la suite logique du plan d'action en développement durable. Cette politique vise à orienter ses objectifs vers les priorités des lévisiens et lévisiennes et à démontrer que la Ville de Lévis est très proactive en environnement. Huit axes d'orientations préliminaires sont proposés. Elles représentent les pétales du logo J'éco-agis, soit l'eau, les changements climatiques, la gestion des sols, les matières résiduelles, la biodiversité, la qualité de vie, les espaces verts et la foresterie urbaine ainsi que la gestion environnementale. Une ébauche du plan de travail est présentée. En conclusion monsieur Guay présente un bilan environnemental préliminaire basé sur une liste d'actions réalisées par la Ville en lien avec les axes proposés. La direction de l'environnement recommande de poursuivre le travail sur la politique environnementale en fonction du plan de travail proposé. La Commission est favorable à la proposition de la direction et elle recommande de faire le suivi de la politique environnementale.

_		
о.	Va	M8

7.	La	prochaine	réunion	sera	tenue
----	----	-----------	---------	------	-------

20 juin 2019

#### 8. Levée de la séance

La séance est levée à 22h

Fleur Paradis, présidente

Ion Claude Belles John comitain